

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 28 avril 2026

Délibération
n°58 -2026
Point 5.9.1

Point 5.9.1 de l'ordre du jour
Tarif Stage en traduction et interprétation IEMT

EXPOSE DES MOTIFS :

Des instituts de formation externes sollicitent l'Institut européen des métiers de la traduction (IEMT) pour accueillir des étudiants pour des stages sur mesure.

Le Conseil de la Faculté des Langues de l'Université de Strasbourg a approuvé le tarif de 10 euros par personne et par heure pour un stage effectué en traduction et interprétation au sein de IEMT pour l'année universitaire 2026-2027.

Rapporteur : Frédérique BERROD, Présidente

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la proposition du Conseil de la Faculté des langues du 16 février 2026 et valide le tarif horaire de 10 euros pour un stage au sein de l'IEMT pour l'année universitaire 2026-2027.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	34
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	7
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

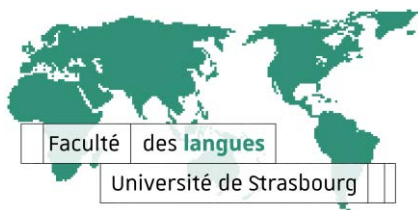
La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 29 avril 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



RELEVÉ DE DÉCISIONS

du conseil de la Faculté des langues

Séance du 16 février 2026

1) Approbation des procès-verbaux des Conseils de Faculté des 3 et 17 novembre et 15 décembre 2025

Votes favorables : 23 ; vote défavorable : 0 ; abstentions : 0
Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2) Répartition des tâches entre enseignants et BIATPSS – réactions et compléments

a) Vote sur le principe que le document et les remarques formulées représentent des sujets majeurs et qu'ils seront retravaillés pour soumettre un document au vote du Conseil le 23 mars 2026 (ajout à l'ordre du jour)

Votes favorables : 29 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le principe est approuvé à l'unanimité.

b) Création d'une commission *ad hoc* « Statuts, règlements et chartes », dont la composition est, au moment du présent conseil : 1 représentant du collège A, 1 représentant du collège B, 2 représentants du collège BIATPSS, 1 représentant du collège des usagers (ajout à l'ordre du jour)

Votes favorables : 29 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
La création de la commission est approuvée à l'unanimité.

c) Composition de la commission : Daniel Meyer (PU), Nathalie Hillenweck (MCF), Thomas Haessig (BIATPSS), Michaël Choffat (BIATPSS) ; Amira Tahiri (étudiante) (ajout à l'ordre du jour)

Votes favorables : 21 ; vote défavorable : 0 ; abstentions : 8
La composition de la commission est approuvée.

3) Révision des normes de groupes et seuils de dédoublement

Votes favorables : 27 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Les normes de groupes et seuils de dédoublement révisés sont approuvés à l'unanimité.

4) Calendrier 2026-27 et dérogations

Votes favorables : 27 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le calendrier et les dérogations sont approuvés à l'unanimité.

5) Tarif des formations du Pôle FLE-IIEF pour 2026-27

Votes favorables : 27 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

6) Tarif des stages de l'IEMT pour 2026-27

Votes favorables : 24 ; votes défavorables : 2 ; abstention : 1
Le tarif est approuvé.

7) Tarif du Symposium *Usability And Design* 2026

Votes favorables : 27 ; vote défavorable : 0 ; abstention : 0
Le tarif est approuvé à l'unanimité.

Le 17 février 2026
Le Doyen
Thomas MOHNIKE
Faculté des langues
Thomas Mohnike
Doyen